



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27244>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **25-27244**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de papeterie pour le Département de Saône-et-Loire

Description : La consultation porte sur les prestations de Fourniture de papeterie pour le Département de Saône-et-Loire.

Identifiant de la procédure : 31550b20-b93b-46cd-8303-c41695a6a0cb

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation porte sur les prestations de Fourniture de papeterie pour le Département de Saône-et-Loire. La prestation est décomposée en un lot unique défini comme suit : Papier (blanc et couleur), recyclé et non recyclé, pour reprographie, offset et produits annexes. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire sans minimum et avec maximum, en application de l'article R.2162-4 2° du Code de la Commande publique. Le montant annuel maximum des prestations est de 200 000 Euros HT. Le contrat sera exécuté en partie par l'émission de bons de commande et en partie par la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre est passé pour une période de 1 an à compter de la date de sa notification. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le titulaire du contrat ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la Commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informera le titulaire par courrier recommandé avec accusé réception dans un délai minimum de 2 mois précédant la date de reconduction. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande et/ou lettres de commande (marchés subséquents) conformément aux éléments fixés dans l'article 4.1 du CCP, et selon le délai fixé par le titulaire dans le cadre de réponse « délais de livraison ». L'émission de bons de commande et/ou de lettres de commande (marchés subséquents) ne peut

intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes : Justificatifs candidature - Lettre de candidature et déclaration du candidat dûment complétées (DC1 et DC2), Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises. - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, - Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation, - des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires. Par ailleurs, conformément à l'article R.2143-13 du Code de la Commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition : - que toutes les informations nécessaires à la candidature y figurent ; - que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ; - que l'accès au système électronique soit gratuit. En application de l'article R.2143-14 du Code de la Commande publique, les candidats ne sont pas non plus tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Conformément à l'article R.2143-4 du Code de la Commande publique, le candidat peut également présenter sa candidature sous forme d'un Document unique de marché européen (DUME) rédigé en langue française, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.2143-3 dudit code. Contenu de l'offre - l'acte d'engagement (AE), dûment complété, mais non signé *, au format Word ou équivalent ; - le bordereau des prix unitaires dûment complété avec les prix et caractéristiques techniques de chaque matériel ; - Le détail estimatif indicatif annuel, pièce non contractuelle, utile au jugement des offres, dûment complété ; - Le cadre de réponse « délais de livraison », dûment complété, - Les échantillons demandés dans les détails estimatifs indicatifs annuels et selon l'article 5.6 du règlement de consultation, - les certifications et les fiches techniques des produits du Bordereau des Prix Unitaires, - les certifications environnementales (gestion des forêts, gestion de la production...) pour chaque produit du Bordereau des Prix Unitaires, - un mémoire indiquant les méthodes de blanchiment utilisées pour les produits proposés au Bordereau des Prix Unitaires. - le catalogue général du fournisseur avec son tarif, à titre indicatif. Les prix sont unitaires et révisables. Avance : 10% Il n'est pas prévu de période de garantie.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30197630 Papier d'impression

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA (<https://marches.ternum-bfc.fr>). L'expéditeur des courriels sera « Territoires Numériques - Salle des marchés publics d'ARNIA ». Les candidats doivent veiller sur leur service de messagerie à identifier cet expéditeur comme un expéditeur fiable. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres via la plate-forme de dématérialisation ARNIA Bourgogne-Franche-Comté <https://marches.ternum-bfc.fr>. Le candidat devra fournir, à l'appui de sa proposition, les échantillons demandés dans les détails estimatifs indicatifs annuels (dernière colonne). Les échantillons de papier feront l'objet de tests qui seront réalisés sur des photocopieurs, imprimantes et Offset. Ces échantillons sont gratuits. En aucun

cas, ils ne pourront être facturés par le candidat. Toute proposition devra faire l'objet d'un envoi de tous les échantillons demandés dans le détail estimatif indicatif annuel. La proposition sera rejetée si le candidat n'a pas envoyé tous les échantillons. Ces échantillons devront être envoyés à l'adresse suivante : Département de Saône-et-Loire Service des éditions Espace Duhesme 18, rue de Flacé CS 70126 71026 MACON Cedex 9 La mention : « ECHANTILLONS - Fourniture de papeterie - Lot unique » devra être lisiblement indiquée sur les différents colis. Les échantillons devront parvenir avant la date limite de remise des offres indiquée en page de garde. Tout au long du contrat, le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Se référer à l'article 5.1 du RC pour les autres motifs d'exclusion.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot unique : Fourniture de papeterie pour le Département de Saône-et-Loire

Description : Lot unique : Fourniture de papeterie pour le Département de Saône-et-Loire

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30197630 Papier d'impression

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Voir l'article 6 du Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Voir l'article 6 du Règlement de la Consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/04/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Numéro d'enregistrement : 22710001300688

Adresse postale : Espace Duhesme 18 rue de Flacé

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Adresse électronique : daj-pcc@saoneetloire71.fr

Téléphone : 0385397600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : Dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 47963157-308c-48ad-a51a-13ef776913d1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2025 à 09:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2025